

760 Liaison à la collection principale (R)

Premier indicateur

Contrôle de note

- 0 Afficher une note
- 1 Ne pas afficher une note

Second indicateur

Contrôle des constantes d'affichage

- ♭ Collection principale
- 8 Aucune constante d'affichage générée

Codes de sous-zones

‡a	Vedette principale (NR)	‡w	Numéro de contrôle de la notice (R)
‡b	Édition (NR)	‡x	Numéro international normalisé des publications en série (NR)
‡c	Éléments additionnels (NR)	‡y	Désignation CODEN (NR)
‡d	Lieu, éditeur et date de publication (NR)	‡4	Relation (R)
‡g	Pièces reliées (R)	‡6	Liaison (NR)
‡h	Description matérielle (NR)	‡7	Sous-zone de contrôle (NR)
‡i	Information sur la relation (R)		/0 Type de la vedette principale
‡m	Détails concernant la source (NR)		/1 Forme du nom
‡n	Note (R)		/2 Type de notice
‡o	Autre identification du document (R)		/3 Niveau bibliographique
‡s	Titre uniforme (NR)	‡8	Numéro de liaison de zone et de séquence (R)
‡t	Titre (NR)		

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone renferme l'information relative à la collection principale lorsque le document cible constitue une sous-collection (relation verticale).

Lorsqu'une note est générée à partir de cette zone, une ou l'autre des expressions *Collection principale* : ou *Sous-collection de* : peut être générée selon la valeur utilisée pour le second indicateur.

Cette zone est complétée *en plus* de toute autre information relative à la collection présente dans la notice.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

La description de la position du premier indicateur, de tous les codes de sous-zones de même que les conventions d'entrée des données pour la zone 760 se trouve dans la section *76X-78X Zones de liaisons - Renseignements généraux*.

■ INDICATEURS

▪ Second indicateur - Contrôle des constantes d'affichage

La valeur dans la position du second indicateur contrôle la production d'une constante d'affichage précédant les données dans la zone de liaison.

♭ - Collection principale

Cette valeur sert à générer la constante d'affichage *Collection principale* : ou *Sous-collection de* : .

8 - Aucune constante d'affichage générée

Cette valeur indique qu'aucune constante d'affichage n'est générée. L'information figurant dans la sous-zone ‡i (Information sur la relation) peut être fournie lorsqu'un texte d'introduction est nécessaire.

760

■ EXEMPLES

110 20#aCommission de réforme du droit du Canada.

245 13#aLe vol et la fraude.

760 00#7c2as#aCommission de réforme du droit du Canada.#tRapport